

B  
T  
S

# Métiers de l'audiovisuel, option métiers du son

Les métiers de l'audiovisuel constituent une famille de professionnels et de professionnelles où tous les spécialistes travaillent en équipe à la réalisation du produit. Pour permettre cette collaboration, ce diplôme assure un tronc commun de formation aux cinq options.

L'**option métiers du son** requiert un apprentissage de l'écoute et une large culture musicale.

Le ou la professionnel.le illustre avec des sons un document audiovisuel, un film, ou encore un spectacle.

Il ou elle assure et met en oeuvre :

- la préparation matérielle des séances d'enregistrement, des spectacles, des tournages, de toutes productions audiovisuelles ;
- la mise en place du matériel. Il ou elle installe les équipements son et effectue leur branchement ;
- la captation sonore en reportage ou en tournage, l'enregistrement en studio, la prise de son pour tous spectacles vivants ;
- le montage et les techniques de mixage des éléments sonores ;
- la diffusion sonore et la sonorisation en fonction de l'acoustique du lieu ;
- la gestion et la maintenance des matériels (stockage, entretien).

A ces compétences, s'ajoutent l'utilisation des technologies numériques et le maniement de supports techniques informatisés. Libérées des contraintes techniques grâce aux progrès technologiques galopants, les professions du son intègrent de plus en plus d'aspects artistiques.

## Débouchés

**Les secteurs d'activités** : production audiovisuelle, cinématographique et de commande, production audio, production multimédia, prestations de service, diffuseurs et radiodiffuseurs, structures culturelles (théâtres, etc.).

Seuls 20 % travaillent dans le domaine musical, les autres dans l'audiovisuel et le multimédia.

### Métiers accessibles :

En général, la carrière de l'assistant ou de l'assistante passe par plusieurs fonctions : assistant.e son, preneur.euse de son, sonorisateur.trice, technicien.ne d'antenne, chef.fe monteur.euse, perchman, mixeur.euse.

Avec de l'expérience professionnelle : chef.fe opérateur.trice son ou ingénieur.e du son.

Il ou elle peut devenir sound designer (spécialiste de l'habillage sonore d'une œuvre multimédia : cédérom, site Internet) avec un cursus d'études musicales.

**A noter** : dans l'audiovisuel, 2/3 des professionnels sont intermittents du spectacle et un tiers seulement sont permanents.

## Accès à la formation

- Bac pro Systèmes numériques avec mention ;
- Bac techno STI2D ;
- Bac S.

**A noter** : Les élèves doivent s'assurer qu'ils ou elles n'ont aucun problème d'audition. La connaissance de l'anglais est exigée.

**Les connaissances et compétences nécessaires pour réussir cette formation (« attendus » de Parcoursup) figurent sur la fiche BTS correspondante du site [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) > Accès la formation.**

## Programme

Matières	Horaires Hebdomadaires		Coeff.
	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	
Culture audiovisuelle et artistique	8	8	2
Anglais	1h30	1h30	1
Sciences Physiques	4	4	-
Economie et gestion	1h30	1h30	-
Technologie des équipements et supports	5	5	-
Technique et mise en oeuvre	11	11	4

Outre les matières affectées d'un coefficient dans le tableau ci-dessus, l'examen porte sur plusieurs autres épreuves :

- Physique et technique des équipements et supports, coeff. 4 : les élèves assurent la mise en place d'un projet en s'appuyant sur une connaissance solide des technologies des équipements et des supports et des principes physiques qui y sont associés.
- Projet à caractère industriel, coeff.4 : l'épreuve permet de vérifier l'aptitude des candidats à préparer, mettre en oeuvre et finaliser sur tous supports une production audiovisuelle respectant les contraintes des normes de diffusion (PAD) et à en rendre compte.
- Environnement économique et juridique du projet, coeff.1 : l'épreuve permet de vérifier l'aptitude des candidats à collaborer et contribuer au suivi du projet dans les domaines économique, juridique et organisationnel.

## Enseignements professionnels

- **Culture audiovisuelle et artistique** : l'enseignement vise à transmettre les éléments essentiels d'une culture (de la narration littéraire et du récit, de l'image, de la peinture, etc.) aux futurs professionnels pour leur permettre d'évoluer dans le monde des images et des sons avec des repères fiables.
- **Anglais** : la maîtrise de la langue est indispensable à l'exercice de la profession.
- **Techniques et mise en oeuvre** : l'enseignement donne une connaissance solide de la mise en oeuvre des technologies et des équipements et des supports.

## Stages

8 à 10 semaines de stage en milieu professionnel complètent la formation.

## Poursuites d'études

Le BTS est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Il est cependant possible de compléter cette formation, avec un bon dossier scolaire, par :

- **Une école spécialisée. Exemples :**
  - Diplôme de l'Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son (FEMIS) (75) spécialisation son ;
  - Diplôme de l'Ecole nationale supérieure Louis Lumière (93) section son ;
  - Diplôme de l'Ecole de la Cité (cinéma et télévision), Saint-Denis (93).Elles sont accessibles sur concours. Les candidats sont nombreux et la sélection est sévère.
- **Une licence. Exemples :**
  - Arts du spectacle parcours études cinématographiques, à l'UPJV Amiens (80).
- **Une licence professionnelle. Exemples :**
  - Techniques du son et de l'image, UPJV Amiens (80) ;
  - Médias numériques associés aux technologies de l'image et du son, à l'IUT de Reims (51) ;
  - Journaliste rédacteur d'images et de sons, Institut des sciences et techniques - Valenciennes (59) ;
  - Techniques du son et de l'image, Université de Poitiers (86) ;
  - Technique du son et de l'image : Audiovisuel – Sound et Motion design, IUT d'Allier (03).

**Poursuites d'études possibles dans l'académie d'Amiens : consultez nos guides post-bac ou bac+2 sur [www.onisep.fr/amiens](http://www.onisep.fr/amiens).**

## Où se former dans l'académie d'Amiens ?

- **En lycée public :**
  - Lycée Henri Martin, Saint-Quentin (02)

## en savoir +

- [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) et [www.onisep.fr/amiens](http://www.onisep.fr/amiens)

### Consultez les documents de l'ONISEP :

En ligne sur [www.onisep.fr/amiens](http://www.onisep.fr/amiens) : Guides «Entrer dans le sup - Après le bac», «Après le bac pro», «Après un bac+2».

Au CDI de votre établissement, au centre d'information et d'orientation (CIO) ou en vente sur [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) :

- Dossiers « Après le bac », « Les études d'art », « Quels métiers demain ? » ; « Entreprendre » ;
- Infosup « Bac S, quelles poursuites d'études ? », « Bac STI2D, quelles poursuites d'études ? » ;
- Parcours « Les métiers du cinéma » ;
- Pourquoi pas moi ? « Les médias audiovisuels ».

**N'hésitez pas à rencontrer un ou une psychologue de l'Éducation nationale.**